

MAITRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN CRÈCHE ET LE RÉFÉRENTIEL BATIMENTAIRE

PUBLIC VISÉ

- Directeur.trice.s EAJE
- Gestionnaires EAJE
- Cordinateur.trice.s EAJE
- Personnel EAJE

PRÉREQUIS

- Connaissance de la petite enfance et des EAJE
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet suffisante

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre le nouvel environnement réglementaire
- Garantir le cadre règlementaire et appliquer la nouvelle réforme des modes d'accueil du jeune enfant
- Intégrer facilement les prérogatives de la reforme au sein de votre EAJE

QUALITE ET INDICATEURS DE RESULTATS

Les formations Horizon Crèche en quelques chiffres depuis 2020 c'est :

- > 1083 Professionnels formés
- > 11854 heures de formations réalisées
- > 20 formations proposées au catalogue
- > Une Satisfaction générale de 9,5 /10

ACCESSIBILITE ET DELAIS D'ACCES

Accessibilité : Horizon Crèche met en place des actions adaptées à tout public
Diverses compensations sont proposées pour favoriser l'inclusion lors des sessions

Pour plus d'informations contactez nous ou consultez notre page accessibilité handicap :
>> [Page "accessibilité Handicap Compensation Horizon Crèche"](#)

Délais d'accès : Financement Individuel : 48 h
Financement via OPCO : 1 mois



DURÉE

14 h réparties sur 2 jours



PROCHAINES DATES

A définir ensemble



LIEU

En distanciel,
par visioconférence
Plateforme Zoom

TARIF

>> **540 € TTC** par participant
en Inter

>> En Intra/ groupe sur devis

MAITRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE EN CRÈCHE

CONTENU DE LA FORMATION

1-COMPRENDRE LE NOUVEL ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET APPLIQUER LA NOUVELLE RÉFORME DES MODES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

- Faire une lecture simple des textes réglementaires
- Analyser la composition des équipes
- Déterminer le ratio d'encadrement idéal et le taux d'encadrement à privilégier selon le type de crèche
- Organiser les missions du référent santé
- Intégrer l'impact de la réglementation sur la gestion de votre EAJE
- Intégrer le dépassement de capacité et son impact dans votre organisation
- Appréhender les spécificités du référentiel bâtimentaire
- Acquérir une méthode d'évaluation des coûts prévisionnels
- Mettre en place un plan d'actions pour la mise en œuvre du référentiel bâtimentaire

2-INTÉGRER FACILEMENT LES PRÉROGATIVES DE LA REFORME AU SEIN DE VOTRE EAJE - JOUR 2 :

- Mettre à jour le projet d'établissement et piloter son évaluation tous les 5 ans
- Mettre à jour le règlement de fonctionnement et ses annexes
- Intégrer la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Mettre en valeur vos actions en lien avec le projet éducatif
- Définir les documents réglementaires et les communiquer aux partenaires institutionnels

3- LE PLUS DE LA FORMATION : CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS

- Etablir un plan d'action pour l'application de la nouvelle réglementation
- Organiser la mise en œuvre de la nouvelle réglementation en intégrant l'ensemble de l'équipe
- Travailler en synergie avec vos partenaires (CAF, PMI et Ville)

ORGANISATION DE LA FORMATION

EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- **Marie- Sophie Saoudi** : Fondatrice et Directrice Horizon Crèche -Formatrice certifiée AFNOR
20 ans d'expérience Petite enfance
- **Gaëlle Brenot** : Coordinatrice et formatrice petite enfance - Educatrice de Jeunes Enfants
20 ans d'expérience en gestion et organisation de crèches

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation /Classe virtuelle Zoom pour formations à distance
- Accès à une plateforme pédagogique dédiée à la formation et aux apprenants
- Apports théoriques
- Etude de cas concrets
- Méthode participative
- Quiz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

- Feuilles de présence/émargement numérique
- Mises en situation / Ateliers
- Formulaire évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.